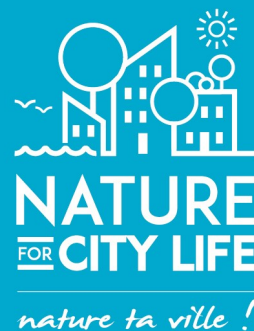


VÉGÉTALISATION ET GESTION ÉCOLOGIQUE DES CIMETIÈRES



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Besançon



Les cimetières sont des lieux de mémoire avec une symbolique forte. La place de la végétation est ornementale et restreinte à des alignements d'arbustes ou des arbres isolés. De plus, laisser de l'espace à la végétation est parfois vu par les familles comme un manque de respect aux défunts. Mais les cimetières sont aussi un espace paysager à entretenir pour les collectivités. Enfin, les cimetières constituent des lieux privilégiés pour la biodiversité. L'enjeu est donc de concilier la forte symbolique du lieu avec une approche en faveur de la nature.

→ CADRE DE L'ACTION

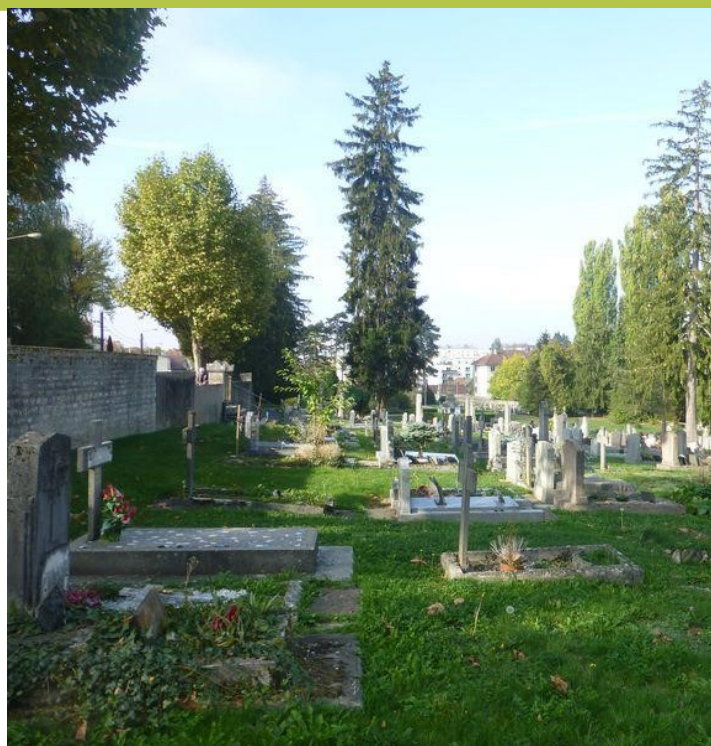
Dans la foulée de la loi « Zéro phyto » de 2014, la Ville de Besançon s'est engagée dans une politique de végétalisation et de gestion écologique de ses cimetières.

→ OBJECTIF

Ces actions ont pour but de réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain, d'insérer les cimetières dans la trame verte du territoire et de constituer un réservoir de biodiversité.

→ DESCRIPTION

Végétaliser deux cimetières de la ville (Saint Ferjeux : 42 000m² ; Champs Bruley : 12 000m²) a d'abord exigé une étude de l'opération. Les deux grandes questions étaient la surface végétalisable et les obstacles à la nouvelle gestion. A la suite à ce travail préalable, les actions ont débuté.



MAÎTRE D'OUVRAGE
Ville de
Besançon



PARTENARIAT TECHNIQUE :

semenciers

DÉBUT DU PROJET : 2014

BUDGET : pris sur budget de fonctionnement de la direction Environnement

Dans les deux cimetières, des semis composés majoritairement de graminées ont été choisis pour leur capacité à végétaliser des espaces à fortes contraintes, leur résistance aux changements météorologiques et leur caractère peu envahissant. Le choix des espèces végétales se porte progressivement sur des plantes indigènes. Des sedums (Sedum album, Sedum acre, ...) ont été plantés dans les espaces hors circulation car ces plantes résistent peu au piétinement.

Les inter-tombes sont désormais désherbées manuellement. Les allées sont enherbées, tandis que les grandes allées centrales encore circulées restent en graviers.

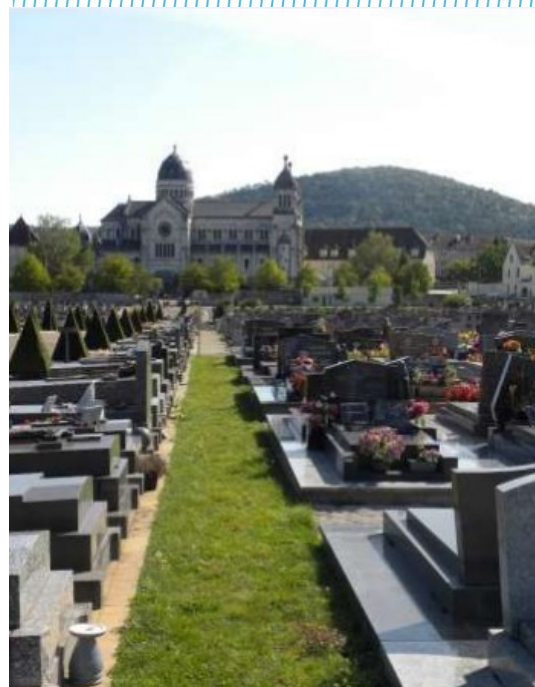
Des plateformes de compostage ont été installées dans 4 cimetières sur les 5 gérés par la Ville. Les déchets verts (fleurs fanées, arbustes secs, tourbe, ...) y sont déposées et rejoignent le compost de la ville au lieu d'aller à l'incinérateur. Enfin, une gestion écologique est déployée : utilisation de matériels électriques moins polluants et moins bruyants, fauche tardive et moins fréquente, fenaison.

En outre, des nichoirs et des abris pour les insectes ont été installés.

Les actions sont complétées par un travail de pédagogie nécessaire à la compréhension des intentions municipales. Ainsi de grands panneaux sont installés dans les cimetières pour expliquer les changements de pratiques.

→ QUELS RESULTATS ?

La Ville de Besançon est très impliquée dans les politiques écologiques et favorables à la biodiversité et la nature. Elle possède 4 libellules en tant que Ville Nature. Une autre labellisation a été acquise suite à la politique de végétalisation des cimetières. En effet, les deux cimetières bisontins évoqués sont depuis 2018 certifiés EcoJardin impliquant le respect de critères essentiels tels que la préservation de la biodiversité, la gestion économe de l'eau ou encore un plan de formation aux thématiques écologiques.



Projet financé avec le concours de l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



POUR ALLER PLUS LOIN

Capitale française de la biodiversité. Climat : la nature source de solutions : <http://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/experience/documents/cfb2020-recueil-actions.pdf>

Rencontre EcoJardin : la gestion écologique des cimetières : l'éternelle question : https://www.label-ecojardin.fr/sites/default/files/Evenements/documents/TR2_2_Cimetieres_Besancon_GLongeard.pdf

Contact : direction Environnement, Ville de Besançon –
environnement@grandbesancon.fr

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Nature For City Life, c'est quoi ? Ce projet vise à développer et renforcer la nature en ville pour s'adapter face aux changements climatiques par l'information, la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la ville : élus, techniciens du public et du privé, habitants, scolaires...

Il est piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec les Métropoles Aix-Marseille-Provence, Toulon-Provence-Méditerranée et Nice-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, Aix-Marseille Université et les associations AtmoSud et Bureau des Guides du GR2013.

Programme LIFE16GICFR000099

